

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEUSéance du 11 avril 2024, au lieu habituel, à
19h00

Date de la convocation : 03 avril 2024

Président de séance : M. André BRIVADIS,
Maire**Nombre de conseillers**

- en exercice : 13
- présents : 12
- votants : 12
- absents : 1

Liste des membres : M BRIVADIS André, Maire, M GIBERT Stéphane, M BLANCHEFORT Fabien, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, Adjoints, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M. VIALANEIX Bernard, M. SPECCEL Gérard, M PHILBEE Paul, Pierre PHILIPON, Mme SCIORTINO Pascale.

Procuration (s) :**Absent :** M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** M .Pierre PHILIPON**2024-18 Vote des Taux d'imposition**

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal décide de n'appliquer aucune hausse sur tous les taux d'imposition, à savoir :

- Taxe foncière sur le bâti : 39,22 %,
- Taxe foncière sur le non bâti : 88,13 %.
- Taxe d'habitation (applicables aux résidences secondaires et logements vacants) 15,16 %

Le Maire
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		12
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	2
	POUR	10